

Ain Une démarche globale d'autonomie

Bastien Oustry produit des poulets, pintades et œufs à Chavannes-sur-Suran, dans l'Ain. Installé depuis 2004, il s'est engagé dès le départ dans une démarche d'autonomie alimentaire et technique dans ses pratiques d'élevage et cultures végétales.

Bastien Oustry s'est installé en 2004 sur la ferme du Moulin, celle des grands-parents de son épouse Karine qui ne l'exploitaient plus depuis plusieurs années. Il s'installe seul, même si Karine s'associe au projet et aide Bastien sur la ferme, tout en gardant un emploi à temps complet à l'extérieur. Dès le départ, le choix de l'agriculture biologique s'impose au nouveau paysan, car il correspond à ses valeurs et à sa façon de concevoir son métier.

Bastien valorise 36 hectares de terres, dont six en propriété. Sur ces six hectares de prairie, il élève des poulets et des pintades. Depuis quelques mois, il a commencé un atelier de 150 poules pondeuses. Pour l'alimentation des volailles, il cultive 20 hectares en rotation.

Les animaux sont abattus sur la ferme, et la totalité de sa production est écoulee en vente directe, sous différentes formes : au marché de Bourg-en-Bresse, deux fois par semaine, à deux amaps de la région, ainsi qu'à un autre système de vente de paniers et à un magasin de producteurs.

Depuis 2004, la ferme a subi peu de changements majeurs. Le principal investissement a été l'achat du bâtiment d'exploitation, en octobre 2011, loué jusque-là. Cela a permis d'aménager l'atelier d'abattage afin de gagner en autonomie et en coût (prestation, transport...). La même année, Bastien a arrêté l'élevage de moutons, pour recentrer son activité sur les volailles, démarquant l'atelier de poules pondeuses.

Pour lui, le principal moteur dans la conduite de sa ferme est l'autonomie. Une autonomie qui lui permet une liberté de décisions, mais a aussi pour objectif de diminuer les coûts pour une meilleure efficacité économique à terme. Il produit sur



Bastien Oustry contrôle l'état de ses cultures destinées à l'alimentation de ses volailles.

la ferme maïs, féverole et un mélange triticales-pois, qui apportent une ration équilibrée aux volailles. Une seule entorse, minime, à cette quasi-autarcie, la ration de soja : Bastien achète le tourteau ; mais pour « équilibrer » cet achat, il produit la même quantité de soja en grain qu'il revend.

En termes sanitaires, l'éleveur a aussi choisi de privilégier l'autonomie, par une gestion en amont et globale de lutte contre les maladies et parasites. La race de poulet choisie, bien que non rustique (race label « cou nu rouge »), est bien adaptée à son environnement et résistante aux maladies. En outre, la densité d'animaux est minime : 450 volailles sur un demi-hectare. L'équilibre de la ration ali-

mentaire est vérifié chaque année par un laboratoire. De tout cela découlent très peu de traitements sanitaires aux animaux.

Bastien souhaite aussi assurer une autonomie dans ses productions végétales.

Une rotation des cultures céréales-légumineuses permet de limiter les besoins en azote ; les apports consistent uniquement en lisier pour le triticales-pois, et en fumier (des volailles et bovin) pour le maïs. Il recherche également une autonomie en termes de semences, et produit la moitié de celles en féverole, et les quatre cinquièmes pour le triticales-pois. Enfin, il n'apporte aucun traitement phytosanitaire à ses cultures.

L'éleveur favorise également la biodiversité sur sa ferme, par l'entretien des haies et bosquets, le maintien des prairies permanentes, la variété de ses cultures végétales et un cheptel de poules pondeuses comptant de multiples races, label et rustiques.

Si la ferme n'a pas encore trouvé son rythme de croisière en termes économiques et financiers, elle a déjà en projet de développer l'atelier de poules pondeuses afin que Karine s'installe à son tour. Ce sera le signe que la ferme du Moulin est un modèle d'agriculture paysanne en termes technique et environnemental, mais aussi en termes économique et social. ■

Agathe Kermagoret,
animatrice de la Confédération paysanne de l'Ain



Une race de poulet bien adaptée à son environnement, une alimentation de qualité, une faible densité d'élevage : l'état sanitaire des animaux est excellent et les frais vétérinaires réduits au minimum.

Données technico-économiques :

Entreprise unipersonnelle

1,10 UTA

SAU : 36 ha (dont 6 en propriété)

Assolement : 16 ha de prairies permanentes (dont 6 ha de parcours volaille), 5 ha de triticales-pois, 5 ha de soja, 5 ha de maïs, 5 ha de féveroles.

Productions actuelles : 5 200 poulets, 650 pintades, 43 000 œufs par an

Chiffre d'affaires (CA) : 75 000 €

Bâtiments : Un bâtiment d'exploitation (650 m²) pour le stockage du matériel et des aliments, l'abattage et la poussinière ; un poulailler (30 m²) pour l'atelier de poules pondeuses, six poulaillers (30 m²) pour les poulets et pintades, une maison d'habitation.

Matériel : 2 tracteurs, 1 valet de ferme, 1 distributrice d'aliments, 1 benne, 1 véhicule de ferme, 1 véhicule de livraison frigorifique, 1 trieuse, 1 moulin à céréales